

Date

Chronique du Docteur MOTTO



Solutions suite à non paiement

Bonjour

Je traite un patient depuis 3 semestres. Le dernier semestre s'est terminé en mars 2019 et je l'ai vu en février pour la dernière fois.

Les parents me doivent 1 833 euros. Depuis novembre 2018, ils ont du mal à payer. On leur a alors proposer de stopper le traitement mais ils ont insisté pour continuer nous disant qu'ils allaient payer 168 euros par mois jusqu'en avril 2019 où ils pourraient régulariser.

Ils nous ont contacté début mai pour nous dire qu'ils ne pourrons pas régulariser. Je souhaite donc stopper ou suspendre le traitement.

L'enfant a décollé un bracket et les parents souhaitent que je recolle, je leur annonce que s'ils viennent au RDV de mai un nouveau semestre va commencé et leur dette va augmenter, il vaut mieux stopper.

Comment dois-je faire ?

Suis-je obligée de voir le patient pour recoller ?

Ne pas déposer, ni revoir l'enfant en attendant qu'ils régularisent, excepté s'il s'agit d'une véritable urgence (blessure) ? Déposer ou les transférer chez un confrère, et les mettre chez l'huissier s'ils ne payent pas ?

Quelles sont mes obligations ?

Merci pour vos conseils,

Je souhaite faire les choses comme il se doit, d'autant que les parents sont débiteurs, ne respectent pas le contrat mais seront procéduriers pour ne pas payer.

Bien confraternellement



Bonsoir Chère Consoeur

Dans ce cas, le patient est fautif puisqu'il n'a pas respecté son engagement en ne réglant pas les échéances du devis qu'il a signé

Donc vous êtes en droit de ne plus le recevoir, de lui envoyer une première mise en demeure de règlement, puis environ un mois après une deuxième et ensuite de déposer son dossier à l'huissier,

(c'est la façon dont je procède et qui porte la plupart du temps ses fruits !)

Vous pourrez ensuite reprendre les soins une fois réglée, ou refuser de le reprendre

Bien évidemment il faut que vous ayez un devis initial signé des parents et pouvoir disposer d'un maximum de preuves en votre faveur (suivi clinique, documents...etc)

Cordialement